



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU PUY-DE-DÔME

VL/GG

RIOM, le jeudi 17 octobre 2013

Le Sous-Préfet de RIOM

Monsieur le Directeur,

La société Aubert & Duval a obtenu une aide financière importante de l'Etat pour la mise en œuvre du projet Eco-titanium à Saint Georges de Mons.

L'objectif industriel est, me semble-t-il, de lancer les travaux de ce projet ambitieux début avril 2014 pour une mise en service début avril 2016.


Un certain nombre de procédures va devoir être réalisé pour parvenir à cet objectif. Elles sont encadrées dans des délais contraints.

Il y a là un véritable challenge à relever qui nécessite une mobilisation de tous les acteurs à chaque étape de la mise en œuvre des procédures, tant en ce qui concerne la réglementation des installations classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) que celles relevant du droit de l'urbanisme.

Je suis à votre entière disposition pour vous apporter toute l'aide nécessaire pour vous aider dans vos démarches.

A cet égard, je vous serais obligé de bien vouloir me faire connaître l'état d'avancement de vos démarches au titre de l'ICPE comme au titre de l'urbanisme de façon à me permettre de m'assurer que cet important projet pour notre économie nationale ne souffre d'aucun retard.

Je reste à votre écoute et vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de ma considération distinguée.


Gilles GIULIANI

Monsieur Marc DAUZAT
Directeur
Aubert & DUVAL
Rue des Villas
BP 1
63770 LES ANCIZES COMPS